



Remise partielle accordée

Par **Liloo45***, le **07/01/2021 à 11:55**

Bonjour,

Suite à l'acceptation en avril 2020 de ma demande de remise partielle d'une amende majorée, auprès de la trésorerie Gard Amendes de Nîmes, j'ai reçu un échéancier que j'ai respecté en intégralité.

Aujourd'hui, M. Terrade David me renvoie un rappel avant poursuites judiciaires, pour paiement intégral, sans prendre en considération ni mentionner la remise qui m'avait été accordée. J'étais SDF et en conflit conjugal d'où ma demande. Depuis mai 2020 jusqu'à aujourd'hui, je n'arrive à joindre personne au n° indiqué et je n'ai qu'une adresse mail de l'Inspecteur Divisionnaire qui m'a accordé la grâce. J'ignore ce que je dois faire.

Merci pour votre précieuse aide.

Bien cordialement.

Par **le semaphore**, le **07/01/2021 à 14:03**

Bonjour

DAVID TERRADE c'est le comptable par délégation mandaté pour imprimer et signer le titre .

Voir avec le donneur d'ordre trésor public amendes .

Par **Loulou84000**, le **16/11/2022** à **16:58**

Idem pour moi alors que j'ai un échéancier plusieurs personnes qui sont au trésor public du Vaucluse me harcèlement depuis longtemps moi je n'ai absolument rien à perdre et j'ai 63 ans donc ma vie est faite